



LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE ?

PORTAGE DE COLIS-REPAS

Le **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ocial (CCAS) de la Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse mène une action de facilitation pour le portage de colis-repas. L'agent social entretient le lien entre les restaurateurs locaux et les bénéficiaires, commande et livre les colis-repas.

POUR QUI ?

Le portage de colis-repas à domicile concerne les publics en lien avec le CCAS :

- Les personnes de plus de 65 ans
- Les personnes en situation de handicap
- Les personnes temporairement dépendantes
- Les bénéficiaires du CCAS

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un colis-repas comprend pour une personne :

- 1 repas à midi
- 1 collation pour le soir

Les colis-repas sont livrés en liaison froide, pour 3 jours consécutifs maximum.

Tarif actuel :

15€* le colis-repas pour 1 personne.

**Tarif susceptible d'être adapté*

Lauréat du

**FONDS D'APPUI
POUR DES TERRITOIRES
INNOVANTS SENIORS**

un accélérateur d'innovations des
collectivités pour mieux vieillir



cnsa

BANQUE DES TERRITOIRES

PORTAGE DE COLIS-REPAS

QUELLES AIDES ?



DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

- Le Département de l'Isère soutient la dépense, suivant certaines conditions – l'agent social peut vous accompagner dans votre démarche de demande d'aide
- https://www.isere.fr/mda38/Lists/FichesPratiques/Attachments/25/Aide_sociale_aide_repas_A.2.3.pdf
- <https://www.isere.fr/mda38/particulier/pa/pages/formulaire-detail.aspx?FormId=29>

CCAS DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE ET DE SES PARTENAIRES



Le CCAS conventionne avec les restaurateurs* du village pour établir les modalités du partenariat, les conditions de respect des normes d'hygiène, et le tarif.

** Tout restaurateur de la commune souhaitant participer au dispositif est bienvenu : merci de prendre contact avec le CCAS.*

À qui s'adresser ?

Pour solliciter l'accès au colis-repas, merci de vous adresser à l'agent social Aurélie Jouve par téléphone au 06 15 32 09 36 ou par mail social@saintpierredechartreuse.fr.

Une fois la demande instruite et l'éligibilité confirmée, la commande est à passer à l'agent social, chaque lundi avant 17h30.

Un rendez-vous en permanence sociale avec l'élue en charge des affaires sociales le samedi matin peut être envisagé : 06 76 06 72 25.